

Comité de ligne Lyon - Lamure sur Azergues - Paray le Monial

Ce document retrace les échanges des trois derniers comités de lignes (03/02/2011, 10/11/2011, 05/04/2012) . Les indications en bleus concernent la vague du printemps 2012 (comité de ligne du 5 avril 2012) ou amendent des réponses concernant 2011.

1. Opnctualité et non réalisation de l'offre	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Ponctualité des cars, plan de transport adapté et non réalisation d'offre	Usager	03/02/2011 10/11/2011	Pourquoi les cars TER ne circulent pas aux horaires indiqués ?	La Sncf précise que la ponctualité des cars Ter Lozanne- Lamure-sur-Azergue est de 95,3% en 2011. Ce chiffre ne prend pas en compte les circulations routières organisées par Bourgogne.	X	
Ponctualité des trains, plan de transport adapté et non réalisation d'offre	Usager	03/02/2011	Comment expliquer que les trains soient supprimés parce que les controleurs sont acheminés par taxi ?	La SNCF précise que les controleurs sont acheminés par taxi pour faire leur affectation aux différents trains inscrits dans le roulement.		X
	Usager	03/02/2011	Comment se positionne la ponctualité et la non réalisation d'offre des trains et cars de la ligne par rapport à l'ensemble du réseau ?	La ponctualité des trains de la ligne est de 82% en 2010, celle du réseau est de 85%, en baisse par rapport à 2009. Le calcul du taux de ponctualité est très sensible du fait du faible volume de trains de la ligne (8 trains). Par exemple, un train représente 12,5% du nombre de train quotidien. En automne 2010, la ponctualité est descendue à 50%. Le taux de trains supprimés sur l'année 2010 est de 10%. Sur les 223 trains supprimés sur la ligne en 2010, 205 l'ont été à cause des mouvements sociaux. La ponctualité des cars est estimée à 95% et le taux de suppression est estimé à 0,5% (hors période de grèves).		X
	usagers	05/04/2012	Comment se mesure la ponctualité ?	Les trains supprimés ne font pas partie de la base de calcul. La mesure de la ponctualité est réalisée suivant les règles fixées dans la convention d'exploitation à partir de l'écart entre l'horaire théorique d'arrivée et l'horaire effectivement constaté par balise. Sont considérés en retard les trains TER accusants un retard strictement supérieur à 5 mn.		X
	usagers	05/04/2012	Quelles sont les motifs externes de suppression des circulations sur la ligne ?	A analyser par la SNCF	X	
2. FREQUENTATION	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Fréquentation régionale	Usager	03/02/2011	Comment s'explique la hausse de fréquentation observée entre 2007 et 2008, sur l'ensemble de la Région?	Cette hausse de fréquentation est le résultat de deux effets principaux : effet cadencement (et maillage du réseau) et effet prix du carburant		X
	Usagers	03/02/2011 10/11/2011 05/04/2012	Comment est calculé le taux de remplissage des trains et des cars. Est-ce calculé à partir des validations de Carte OÙRA! ? Comment sont réalisés les comptages dans les trains ?	Un comptage exhaustif et manuel, des montées et descentes à chaque arrêt, est réalisé en octobre de chaque année sur un jour ouvrable, par les contrôleurs SNCF.		X

2. FREQUENTATION	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Fréquentation de la ligne	Usagers	03/02/2011	Comment évolue la fréquentation de la ligne ?	La fréquentation est stable sur la ligne, avec des résultats très contrastés sur certains trajets : Bois D'Oingt Lyon : +15% Lamure-Lyon : -15% La clientèle inter régionale (de transit) est importante pour la vie de la ligne. La fréquentation des circulations routières depuis la réorganisation de décembre 2010 reste stable.		X
	Elu	03/02/2011	Quel est le taux de remplissage des cars TER de la ligne ?	SNCF : occupation moyenne de 15 voyageurs par circulation (légèrement au dessus du ratio à l'échelle régionale) soit un taux de remplissage des cars de l'ordre de 30% sur la ligne.		X
	Usager	10/11/2011	Comment expliquer la perte de fréquentation sur le trajet Chatillon d'Azergues-Lyon ?	Il s'agit d'un report sur Lozanne.		X
3. Matériel roulant	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
Capacité des TER	Usager	03/02/2011	Pourquoi ne pas faire circuler des cars plus petits sur la ligne, ce qui générerait moins de bruit et de pollution pour les riverains ?	SNCF : La différence de prix de revient (incluant l'achat, l'amortissement, la consommation) entre un grand car et un petit car est faible. Sur les 3€ du cars km, l'impact de la taille du car représente de l'ordre de 10 centimes d'€.		X
	Usager	01/02/2011	Est-il possible de renforcer la composition du train qui part à 6h12 de Paray ?	A analyser par SNCF	X	
Entretien et maintenance	usager	10/11/2011	Pourquoi la SNCF n'a-t-elle pas été plus réactive sur les modifications techniques à apporter au matériel AGC en période hivernale ?	Les modifications sur le matériel devraient être terminées pour décembre 2011		X
Confort et propreté	usager	10/11/2011	Quelle est la cause de l'inconfort sur la ligne ?	L'inconfort vient du frottement ou contact entre le rail et le matériel. Il est lié au défaut d'entretien du rail.		X
4. Information	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
Information en situation normale	Usager	03/02/2011	Pourquoi l'affiche horaire de la ligne n'est valable que jusqu'au 3 avril 2011 ?	La fiche horaire concerne à la fois la ligne Lyon Lamure et Lozanne Lyon St Paul. La date du 3 avril correspond aux circulations travaux sur l'ouest lyonnais (train à destination de Lyon St Paul). La date du 3 avril a été avancée et la fiche travaux sera finalement mise en place le 22 février.		X
	usager	05/04/2012	La fiche horaire à jour n'a pas été communiquée au transporteur routier (cas du car annoncé à 13h18 à Chatillon mais qui passe à 13h28 en réalité).	A diagnostiquer par la SNCF	X	

4. Information	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Information en situation perturbée	Usagers	03/02/2011	L'information dynamique en gare est-elle prévue sur la ligne ?	Le déploiement sur la ligne de l'équipement SIV (Système d'information voyageur) n'est pas programmé à ce jour.		X
	Usager	03/02/2011	Défaut d'affichage en gare de Chatillon des cars de substitution mis en place en période de grève	SNCF confirme que les plans de transports adaptés doivent être affichés en gare.		x
5. Infrastructure et projets	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Performance de l'infrastructure	Usagers	03/02/2011	La limitation de vitesse entre Lamure et Chamelet va-t-elle être levée ? Le réseau va-t-il être rénové pour améliorer le confort et l'attractivité de la ligne ?	Il n'y a pas de projet visant à relever la vitesse de circulation des trains. La ligne reste sous surveillance. Le budget d'entretien du réseau est de 2 milliards d'€. Ce budget n'est pas suffisant pour tout entretenir. RFF met en place des techniques de massification de maintenance pour faire plus de travaux avec le même budget.		X
Stratégie politique et financière	Le Forum Syndicat Cheminot	janvier 2011 03/02/2011	Quand est prévu le prolongement de la desserte de l'ouest lyonnais (St Paul Lozanne) jusqu'au Bois d'Oingt ?	L'étude terminus périurbain est en cours. Elle est pilotée par des structures spécifiques avec les partenaires concernés (comité technique et comité de pilotage). Le comité de pilotage ne s'est pas encore réuni. La Région ne s'est donc pas encore positionnée.		X
	usager	05/04/2012	La Région prévoit-elle d'inscrire cette ligne dans le prochain CPER, comme l'a fait Bourgogne ?	La Région souhaite engager un dialogue avec RFF sur les conditions de réaffectation des péages perçus par RFF en Rhône Alpes et envisager l'opportunité d'une péréquation intra-régionale pour financer les opérations de maintenance/régénération du réseau.		X
Autres	Usagers	03/02/2011	Suite aux déclarations de RFF (à propos du seuil d'alerte des lignes de moins de 10 circulations par jour), la ligne ne risque-t-elle pas d'être fermée?	Il n'y a pas de projet de fermeture de la ligne. L'objectif régional est de développer la part de marché des déplacements en train et de contenir l'usage de la voiture.		X
	élu	05/04/2012	Quelles sont les critères pour supprimer un passage à niveau qui ne concerne pas une route départementale (cas du Breuil) ?	Attente éléments de réponse de RFF.	X	

6. Gares, points d'arrêts et abords	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Batiment, aménagement et équipement voyageurs/abords	Elu	03/02/2011 10/11/2011	La problématique de manoeuvre des cars TER en gare de Lamure n'est toujours pas résolue depuis plus de 18 mois d'échanges de courriers et de mail.	La commune et la communauté de commune formuleront à RFF une demande écrite d'occupation du foncier. Un contrat d'aménagement de gare, incluant les abords de la gare et l'intermodalité, sera envisagé lorsque les collectivités locales auront pris leur décision concernant l'emprise foncière.	X	
	Elu	03/02/2011	Un problème d'éclairage est constaté à Chatillon. Quelle est la procédure pour avertir la SNCF ?	Le contact SNCF est René Zandona (responsable de ligne) qui assure le lien avec les responsables.		X
Mise en accessibilité des gares et points d'arrêts	Le Forum	01/01/2011	Quels sont les projets d'amélioration de l'accessibilité en gare de Lozanne	Pour mémoire, les travaux de mise en accessibilité des gares (252 gares) représentent à l'échelle de Rhône-Alpes près de 100 M€ à investir d'ici à 2020. Dans le schéma d'accessibilité, les gares de niveau 2 (cas de Lozanne) seront accessibles avec aide humaine à horizon 2015.		X
7. Intermodalité	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
8. Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
Année 2011					en cours	clos
Politique d'arrêts	Usager	03/02/2011	Des arrêts supplémentaires à Chessy sont-ils envisageables en 2011?	Il n'y pas pas d'adaptation possible en 2011. Les nouveaux arrêts Chessy seront opérationnels en 2012.		X
	Usager	03/02/2011	Pourquoi avoir réduit l'offre de desserte du Bois d'Oingt centre. Des usagers sont contraints de faire le chemin à pied depuis la gare de Légnay.	Sur le plan juridique, les lignes routières TER ne sont pas légitimes à desservir d'autres points que les gares et haltes ferroviaires. En outre, le détour dans Bois d'Oingt Centre pèse plus de 10 mn dans le temps de parcours.		X
Correspondances	Usager	03/02/2011	les correspondances à Lozanne vers Tarare sont inadaptées	Les correspondance sont étudiées en tenant compte des bassins de vie et des flux principaux. Il n'y a pas de correspondance construite sur les flux vers Tarare en raison de leur faible importance.		X
	Usager	03/02/2011	L'horaire d'arrivée du car de 6:05 à Lozanne peut-il être revu pour améliorer la correspondance avec le train ?	En 2012, la correspondance du premier car (arrivée 6h15 à Lozanne) est organisée sur un train à destination de Lyon St Paul (départ 6h32)		X
	Usager	03/02/2011	La correspondance à St Germain au Mont d'Or avec les trains de Macon permettait en 2010 de rejoindre Part Dieu. Cette correspondance peut -elle être rétablie en 2011 ?	La SNCF indique qu'il n'y a pas de solution immédiate (2011). La solution pourrait être apportée par le service 2012.		X
Année 2012					en cours	clos
Fréquence/périodicité	usager	10/11:2011	Pourquoi la Région Bourgogne a-t-elle supprimé des circulations cars TER ?	La faible fréquentation (2 à 4 usagers) de ces cars TER ne justifiait pas leur maintien.		X
	Usager	03/02/2011	Des circulations routières peuvent-elles être étudiées pour compléter la fréquence entre 12h et 15h?	Le service a été complété en décembre 2011.		

8. Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Année 2012						
Horaires et temps de trajet	usager	05/04/2012	Le train provenance Paray arrivant à Lozanne à 17h32 croise le train arrivant à Lozanne à 17h34 (direction Roanne). L'impact sur la régularité de la ligne a-t-il été évalué ?	A diagnostiquer par la SNCF	X	
	Usager (formulaire électronique)	04/12/2011	Le train provenance Paray arrivant à Lozanne à 17h32 va croiser le train provenance Perrache arrivant Lozanne 17h27. L'impact sur la régularité de la ligne a-t-il été évalué ?	Le croisement se fait en gare de Lozanne		X
	Usager	03/02/2011	L'horaire des deux trains du matin peut-il être avancé?	Le nœud ferroviaire lyonnais est contraint, il n'y a pas de modification possible de ces horaires.		X
	Usager	03/02/2011	Pourquoi dans le projet de grille 2012, le temps de parcours ne varie pas avec la politique d'arrêt des trains (avec ou sans arrêts Chatillon les horaires d'arrivée à Lozanne et Lamure sont identiques)	La SNCF précise que la grille diffusée est un projet. Elle ne contient pas les horaires définitifs.		X
Politique d'arrêts	Usager	03/02/2011	La réouverture de la gare de Poule est-elle envisageable	La gare de Poule a été fermée lors de la mise en place du cadencement. Sa réouverture n'est pas envisagée.		X
	Le Forum	Janvier 2011	La réouverture de Poule et Ternand est-elle envisagée?	Il n'existe pas de projet de réouverture.		X
	Usagers	03/02/2011	La réouverture de la gare Les Chères Chasselay est-elle envisagée?			
	Usager	03/02/2011 10/11/2011	Comment accéder à Vaise avec la grille horaire 2012 ?	La gare de Vaise n'est plus desservie par la nouvelle grille. Des correspondances à Lozanne sur les trains de Roanne qui desservent Vaise restent possibles.		X
	Usager et élu	03/02/2011	Pourquoi l'arrêt des trains à Chatillon n'est pas couplé avec l'arrêt à Chessy	Etude à conduire dans la trame 2014.		X
	Usager	03/02/2011	Pourquoi les trains à destination de Part Dieu ne s'arrête pas à Chazay?	Le schéma de desserte prévoit uniquement des arrêts à Chazay pour les trains de la ligne Roanne - Lyon Perrache.		X
	Usager	10/11/2011	Pourquoi la grille horaire 2012 ne permet-elle plus de faire des correspondances à St Germain au Mont d'Or ? Cette correspondance permet de travailler sur Villefranche, Couzon et Albigny Neuville.	Etude à conduire dans la trame 2014.		X
	Usager	03/02/2011	Comment sont répartis les choix d'affectation des circulations sur Lyon Part Dieu et Lyon Perrache?	La destination Part Dieu est privilégiée par 70% des usagers. La nouvelle trame horaire établie par RFF prévoit la desserte de Part Dieu pour le service 2012. Cette possibilité est offerte par l'aménagement d'un nouveau quai à Part Dieu.		X

8. Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Année 2013						
Politique d'arrêts	Formulaire électronique	05/04/2012	Pourquoi ne pas faire arreter les trains à Jean Macé ?	Cet arrêt n'est pas possible techniquement.		X
Autres	élu	03/02/2011	Un groupe de travail sur les transports publics a été mis en place dans la commune. Quel peut être son lien avec le comité de ligne ?	Ce groupe de travail pourra être un relais d'information pour la préparation du comité de ligne		X
	élu	03/02/2011	Il est nécessaire de pouvoir disposer des projets horaires des autres axes. Les usagers de la vallée d'Azergue utilisent également les lignes de Roanne, de l'ouest lyonnais et de Macon.	Les projets de grille horaires 2012 de l'ensemble des lignes sont mis en ligne sur le site de la Région en amont des dates de comité de ligne		X
	usager	05/04/2012	Combien de trains circulent par jour en Rhône Alpes	1200 trains TER circulent chaque jour en Rhône Alpes.		X
9. Politique de tarification	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Politique tarifaire SNCF	usagers	10/11/2011	Quelles mesures compensatrices envisage la SNCF suite aux mouvements de grève ?	La Direction SNCF de Rhône Alpes n'a pas prévu de mesures sur cette ligne.		X
Tarification multimodale	Le forum	Janvier 2010	Pourquoi n'est-il pas possible d'acheter des billets multi modaux à Paray ?	Les tarifs multimodaux ne sont vendus que sur support billettique ; or la Région Bourgogne n'est pas équipée de billettique, et ne peut donc pas délivrer ce type de titres		X
Autres	Le Forum	Janvier 2011	Comment sont choisis les déclassement 1ère classe/2ème classe?	Les espaces 1ères classes accessibles avec un billet 2 ^{ème} classe ont été choisis sur les trains les plus chargés. Les trains concernés sont identifiés sur les fiches horaires.		X
	Le forum	Janvier 2011	Des extensions tarifaires sont-elles prévues pour Chauffailles, La Clayette et Paray?	Le support de titres TER Bourgogne n'est pas billettique mais des accords tarifaires existent sur les différents types de tarifs régionaux (accords datant de 2005,2007 et 2011) : abonnement +75km, carte jeune pour les étudiants, carte loisir tout public.		X

10. Distribution et billettique	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Canaux de distribution des titres	Usager	03/02/2011	Pourquoi n'est-il pas possible d'acheter un billet TER (car+train) auprès du chauffeur de car ?	La billetterie à bord des cars ne permet pas de délivrer un billet complet et cette situation fait perdre le bénéfice de la dégressivité tarifaire. Les premiers vendeurs dépositaires TER se développent, ce qui pourra offrir une solution dans la vallée d'Azergues		X
	élu	05/04/2012	Pourquoi n'est-il pas possible d'acheter un billet sur tous les points d'arrêts de la ligne ?	En attente d'éléments de réponse de la SNCF sur l'évolution de son réseau de dépositaire.	X	
	usager	05/04/2012	Est-il envisagé d'offrir la possibilité de recharger sa carte d'abonnement via son ordinateur ?	Cette solution existe depuis novembre 2011. Il suffit d'acheter un lecteur de carte à puce en faisant une demande en ligne sur le site internet Ter Rhône Alpes "acheter votre abonnement TER ou TER plus réseau rubain..."		X
Validation des titres	Usager	03/02/2011 10/11/2011	La perte de recettes liée au contrôle insuffisant a-t-elle été estimée? Les contrôles des titres de transport ne sont pas systématiques.	Cette estimation n'a pas été faite. Toutefois, la Région est extrêmement attentive à cette problématique puisque le risque financier sur les recettes est portée par elle. En effet, la contribution versée chaque année à la SNCF correspond à la différence entre le forfait de charges et les recettes réellement perçues, modulée de l'intéressement sur recettes.		X